

Extrait du registre des délibérations

Délibération 2025-095

Marché Public n°2025-CC-07 - Collecte des biodéchets – Attribution

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 décembre 2025.

Participants

Bessières	M. Bernard BERINGUIER, M. Cédric MAUREL, Mme Mylène MONCERET, Mme Christel RIVIERE
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Patrick BONNASSIES, Mme Ghislaine CHARLES, Mme Katia GUERRERO, M. Gilles JOVIADO
La Magdelaine-sur-Tarn	M. Maxime ANTONY, Mme Isabelle GAYRAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Louis RICHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	Mme Corine BRINGUIER, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Agnès PREGNO, M. Daniel REGIS

Conseillers ayant donné pouvoir

M. Ludovic DARENGOSSE a donné pouvoir à Mme Mylène MONCERET
M. Aäli HAMDANI a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL
M. Julien ASSIE a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO
Mme Karine SAUNIER a donné pouvoir à M. Jean-Michel JILIBERT
M. Michel SANTOUL a donné pouvoir à M. Daniel REGIS

Conseillers excusés

M. Robert SABATIER

Conseillers absents

Mme Carole LAVAL
M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 31

Membres présents -23

Pouvoirs - 05

Membres absents – 03

Ne participe pas
au vote – 05

Exposé

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le service environnement a lancé un marché de collecte de biodéchets dont un lot concerne la collecte des biodéchets des ménages et le second la collecte de biodéchets dans les cantines scolaires.

La date limite de réception des offres a été fixée au 12 novembre 2025.

Les membres de la CAO se sont préalablement réunis le 1er décembre 2025.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le rapport d'analyse des offres et propose de retenir l'offre de :

- **AOT Les Alchimistes** pour un montant estimatif de 136 027.23 € HT sur 3 ans, pour le lot 1 collecte des biodéchets issus des ménages.
- **Cler Verts** pour un montant estimatif de 19 100.00 € HT sur 3 ans pour le lot 2 collecte des biodéchets issus des cantines scolaires.

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, décide :

- **D'approuver** l'opération présentée ci-dessus ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer l'acte d'engagement de l'entreprise :

 - **AOT Les Alchimistes** pour le lot 1.
 - **Cler Verts** pour le lot 2.

- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

Résultats du vote

Votants – 23 | Pour – 20 | Contre – 00 | Abstention – 03 | Ne participe pas au vote – 05

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,
Mme Florence DELTORT

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 24 DEC. 2025



Pour extrait conforme,

Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN